

NOS VALEURS

Une offre sociale alternative

L'objectif de la Coopérative a toujours été l'accompagnement de la population de l'archipel, qui compte notamment avec des revenus modestes ou intermédiaires. Jeunes ménages, retraités, familles monoparentales, contrats à durée déterminée... autant de profils variés au même besoin : celui d'accéder à la stabilité et à la dignité de la propriété de sa résidence principale.

Pour tous ces publics en demande, la Coopérative a établi un modèle de partage du risque, permettant au collectif de porter chaque projet individuel.

L'ACTU

La Coopérative Immobilière des Iles Saint-Pierre et Miquelon est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle année, prometteuse en termes d'activité et de synergie entre les différents acteurs de l'archipel.

Concernant son programme 2021, la CISPM est fière d'avoir pu concrétiser un nouveau financement avec l'Agence Française de Développement, dont la signature est attendue rapidement afin de pouvoir répondre efficacement aux nouvelles demandes de financement, notamment dans le nouveau lotissement des Graves.

Côté accompagnement, le Pain de Sucre, l'immeuble des coopérateurs, continue d'accueillir les porteurs d'un projet immobilier au moyen-terme : pensez-y !

CONTACT

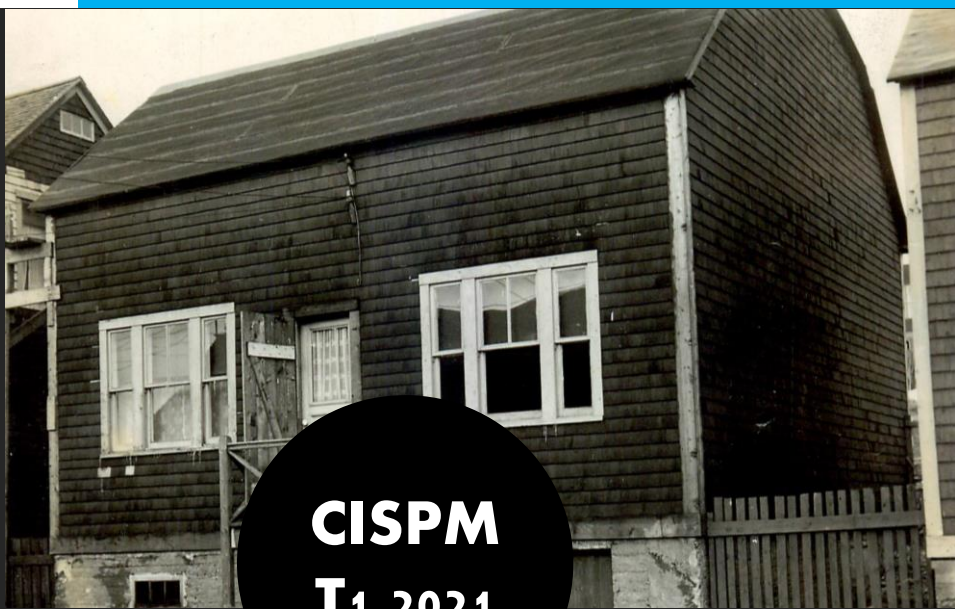
Coopérative Immobilière de Saint-Pierre et Miquelon

Tél : 41 03 40

cispm@cheznoo.net

cispm.fr

58 Rue Maréchal Foch
BP 1025 – 97500
Saint-Pierre



CISPM
T1 2021

FOCUS

Pourquoi et comment mieux isoler

Le patrimoine architectural unique de l'archipel se lit encore avec curiosité sur le caillou, notamment dans les rues bigarrées du centre-ville de Saint-Pierre. Mais derrière ces bâtis parfois centenaires se cachent souvent des passoires énergétiques, que les hivers rudes rendent très difficiles à chauffer : gare aux factures exorbitantes et aux conséquences pour la planète !

Heureusement, la beauté du bâti et des savoir-faire anciens n'empêche pas d'envisager la mise à niveau de son installation, que les techniques modernes et matériaux innovants remettent au goût du jour. Nouvelle chaudière, refonte du réseau de chauffage, isolation par l'extérieur peuvent être des solutions pertinentes. Et pour ces travaux, vous pouvez bénéficier, en parallèle du financement de la Coopérative, d'aides dédiées prévues par la Collectivité Territoriale et EDF.

A L'EPOQUE

Nous sommes dans les années 1960, et la CISPM diversifie son action en faveur du développement économique du territoire. En effet, quoi de plus favorable à l'accès à la propriété des particuliers qu'une activité florissante ?

C'est notamment auprès des professionnels d'un tourisme naissant qu'elle s'investit : des crédits hôteliers, sur soutien de la Caisse Centrale de Développement, permettent d'ouvrir, durant les deux premiers exercices, ce près de 37 chambres touristiques.